



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115683>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-115683**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SPL MLAC, mandataire de la Métropole de Lyon

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de conception-réalisation pour la construction d'un parking relais en superstructure à Saint-Germain-au-Mont-d-Or

**Description** : La présente consultation a pour objet la construction d'un parking relais en superstructure pour une capacité de 420 places de stationnement, soit un bâtiment en R+5 après les premières études de faisabilité. Le parking sera conçu pour être : • Un Établissement Recevant du Public (ERP), type PS sans affectation de catégorie. • Largement ventilé (PSLV). Cette opération concerne : 1. La démolition d'un bâtiment existant sur l'emprise projet (corps d'état démolition), 2. La construction du parking en superstructure (missions architecturale et techniques) 3. L'installation en toiture d'ombrières photovoltaïques (corps d'état photovoltaïque) 4. La requalification de la voie d'accès existante avec la sécurisation des abords (corps d'état VRD). Le présent marché est un marché global de conception-réalisation permettant de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux.

**Identifiant de la procédure** : dbb0f67e-f5ee-4a91-b7b3-4e221333d32a

**Identifiant interne** : 12501 - Conception réalisation parking

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45213312 Travaux de construction de parkings à étages

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Tènement (AD155) entre le talus boisé (AD132) et les voies SNCF

**Ville** : Saint-Germain-au-Mont-d'Or

**Code postal** : 69207

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Il est prévu le versement d'une prime d'une valeur maximum de 40 000 Euros HT. La prime des candidats, dont les offres remises seraient jugées incomplètes ou non conformes au présent règlement par le jury, sera réduite ou supprimée dans les conditions indiquées au règlement de consultation. Une action de promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle est prévue dans le cadre du présent marché public. Cette condition d'exécution sociale mise en oeuvre dans le cadre de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, vise à favoriser le retour à l'emploi de publics prioritaires. Les modalités particulières de mise en oeuvre seront définies dans le contrat de conception réalisation. - 270 heures d'insertion sont prévues pour la phase conception ; - 5 625 heures d'insertion sont prévues pour la phase réalisation.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion** : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont indiqués dans le règlement de la consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Marché de conception-réalisation pour la construction d'un parking relais en superstructure à Saint-Germain-au-Mont-d'Or

**Description** : La présente consultation a pour objet la construction d'un parking relais en superstructure pour une capacité de 420 places de stationnement, soit un bâtiment en R+5 après les premières études de faisabilité. Le parking sera conçu pour être : • Un Établissement Recevant du Public (ERP), type PS sans affectation de catégorie. • Largement ventilé (PSLV). Cette opération concerne : 1. La démolition d'un bâtiment existant sur l'emprise projet (corps d'état démolition), 2. La construction du parking en superstructure (missions architecturale et techniques) 3. L'installation en toiture d'ombrières photovoltaïques (corps d'état photovoltaïque) 4. La requalification de la voie d'accès existante avec la sécurisation des abords (corps d'état VRD). Le présent marché est un marché global de conception-réalisation permettant de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux.

**Identifiant interne :** 12501 - Conception réalisation parking

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45213312 Travaux de construction de parkings à étages

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 36 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 9,500,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La consultation se déroulera comme suit : 1) Candidature : les candidats remettront leur dossier de candidature en respectant les conditions prévues dans le règlement de consultation. Des niveaux minimaux exigés pour la capacité technique et professionnelle sont déterminés dans le règlement de consultation. Après avis du jury, le représentant du pouvoir adjudicateur classe les candidatures recevables et retient les 3 candidats admis à soumissionner selon les critères suivants (détaillés dans le règlement de consultation) : Qualité des capacités financières du groupement / qualité des capacités professionnelles du groupement / qualité architecturale des références de conception / qualité des références de réalisation / qualité de réalisation de travaux à proximité de voies ferrées ou d'infrastructure de transport 2) Remise des offres initiales de niveau APS + : les candidats admis à soumissionner respecteront les conditions prévues dans le règlement de consultation de la phase offre leur précisant notamment les modalités de retrait des dossiers et de présentation des offres, les modalités liées au jugement des offres et aux négociations éventuelles. 3) En cas de négociations, celles-ci pourront faire l'objet de phases successives de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution définis dans les documents de la consultation. Néanmoins, le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation. 4) Au terme des négociations, des auditions seront prévues dans les conditions de l'article R.2171-18 du code de la commande publique, afin que le jury entende les candidats quant aux prestations remises. Des clarifications ou précisions pourront être demandées aux candidats sur leurs offres finales. Le marché est attribué au vu de l'avis du jury. Les compétences suivantes sont attendues : - Architecture - Bureau(x) d'études techniques disposant des spécialisations suivantes dans le domaine bâtimentaire (ingénierie

structure, ingénierie fluides avec compétence en photovoltaïque, ingénierie voirie et réseaux divers avec compétence spécifique en hydraulique et gestion des eaux pluviales, ingénierie écologique, ingénierie géotechnique). - Entreprises générale tous corps d'état, installation d'ombrière photovoltaïques, travaux VRD. Les capacités suivantes sont soumises à exclusivité : • Coordination des travaux tous corps d'état, • Architecture, • Ingénierie structure, • Ingénierie fluides, • Ingénierie VRD. S'agissant de ces compétences, et en application de l'article R.2142-21 du CCP, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** La lettre de candidature (imprimé DC1 ou document équivalent) permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. • Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail ou rubrique F du DC1 dûment cochée. • Preuve de l'aptitude du candidat à exercer l'activité professionnelle : Preuve de l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce pertinent de l'État membre dans lequel il est établi : Numéro SIRET ou numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique. Pour l'/ les opérateur(s) économique(s) portant la compétence Architecture (Architecte(s) DPLG ou DE-HMONP ou équivalent) : Indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné : Preuve de l'inscription des personnes physiques et/ou morales à un tableau régional d'architectes en vertu des dispositions des articles 9 à 12 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou tout document équivalent d'un autre État membre de l'Union Européenne.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Effectif moyen annuel

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Outils, usines ou équipements techniques

**Description :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :** Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

**Description** : L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour l'équipe de maîtrise d'oeuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation : Une liste des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant les éléments demandés dans le tableau « capacités professionnelles » de la fiche synthétique. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a 3 années au plus seront pris en compte.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Références sur des travaux spécifiés

**Description** : Pour les opérateurs économiques en charge de la réalisation des travaux : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant les éléments demandés dans le tableau « capacités professionnelles » de la fiche synthétique, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de 5 années seront pris en compte dans les limites fixées dans le règlement de consultation.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Le critère prix sera analysé sur la base du montant global du forfait de conception-réalisation

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 40**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique Les sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 45**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur environnementale et sociétale Des sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 15**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_PODKtC-HSx](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_PODKtC-HSx)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 19/11/2025 à 14:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé suspension et précontractuel avant la signature du contrat. Référé contractuel après la signature du contrat. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publications de l'avis de publicité de la conclusion du contrat sous la forme d'un avis d'attribution. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lyon

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SPL MLAC, mandataire de la Métropole de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 97989227000013

**Adresse postale :** 4 blvd Eugène Deruelle CS 13312

**Ville :** Lyon cedex 03

**Code postal :** 69427

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** f.maurin@groupe-serl.fr

**Téléphone :** 0472615000

**Profil de l'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_PODKtC-HSx](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_PODKtC-HSx)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 17690005800015

**Adresse postale :** 184 rue Duguesclin

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69003

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.talyon@juradmin.fr

**Téléphone :** 0478141010

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 2abb6411-eb4a-4e2b-a6ed-5b43f2ad0900 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 16/10/2025 à 14:31

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

**Numéro de publication de l'avis :** 00685862-2025

**Numéro de publication au JO S :** 200/2025

**Date de publication :** 17/10/2025

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/10/2025